

# Concours de nouvelles

Nouvelles du travail  
Osez-vous  
prendre la plume ?



# REGLEMENT

## PRESENTATION

Dans le cadre de la 9<sup>ème</sup> **Semaine pour la Qualité de Vie au Travail (SQVT)** l'ARACT Languedoc-Roussillon (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) organise en partenariat avec la librairie SAURAMPS son 7<sup>ème</sup> concours «**Nouvelles du Travail**». L'appel à la création littéraire modeste est l'occasion d'apporter une contribution vivante et originale à la connaissance du monde et de la vie au travail. C'est notre manière, grâce à vous, de contribuer au débat social sur l'importance du travail.

## THEME

Le thème de ce concours portera sur **le monde du travail en général** (la vie au travail sous ses différents aspects, les histoires professionnelles, ...).

## RECOMMANDATIONS

Les contraintes de création sont faibles. Libre expression est le maître mot. A vous de choisir l'angle de votre nouvelle, les personnages ou acteurs économiques, le temps employé, etc. La seule obligation est de ne citer aucun nom de personne, ni d'indice pouvant permettre d'en reconnaître une. De même aucune entreprise ne doit être explicitement identifiable.

## DELIBERATIONS

Un jury composé de partenaires sociaux, d'acteurs institutionnels, de professionnels de la littérature et de salariés délibèrera et les trois premières nouvelles recevront un prix. Une sélection de nouvelles sera publiée dans un recueil.

## OBLIGATIONS

Les textes ne devront pas excéder 8000 signes, format A4. Les candidats devront remettre leurs productions soit sous CD en format Word soit par e-mail avant le **14 septembre 2012**, en y joignant leurs coordonnées (nom, prénom, e-mail, téléphone, profession). Les auteurs souhaitant prendre part à ce concours devront au préalable en informer Nathan Poupelier (n.poupelier@anact.fr). Les productions réalisées doivent être des productions originales, inédites et exemptes de droits quels qu'ils soient.